



Collège Marcel Gambier

3 rue du Général Leclerc ▶ 14100 LISIEUX
☎ 02.31.48.24.66 ▶ 📠 02.31.48.24.61
✉ fse.0141766u@ac-caen.fr

Chers parents.

Le F.S.E (Foyer-Socio-Educatif) est une association du Collège qui a pour vocation d'améliorer la vie des collégiens au sein de celui-ci et de soutenir les diverses activités pédagogiques proposées (clubs, ateliers, foyer, voyages scolaires, échanges linguistiques ...).

L'année scolaire 2022 – 2023 a été pour le F.S.E, riche en investissement : photos de classe, ventes diverses, ouverture et aménagement du Foyer aux Collégiens adhérents ...

Si les conditions sanitaires le permettent, les diverses actions qui permettent d'assurer des sources de financement au F.S.E afin d'intervenir au mieux dans la mission qu'il s'est fixé, seront menées cette année (notamment la vente des **photos de classe** qui seront prises cette année le lundi 11 septembre mais également la **tombola de Noël** qui rencontre un succès grandissant et qui fait de nombreux heureux à l'approche des fêtes de fin d'année !).

C'est en majorité grâce à ces actions que le F.S.E peut financer les divers projets et investissements. Sans elles, cela serait impossible.

Mais il est également une source de financement **essentielle** et **indispensable** au fonctionnement du F.S.E : **la cotisation**. Elle est facultative mais basée sur le principe de solidarité. Rappelons que pour pouvoir participer aux clubs et ateliers proposés ou pour profiter du Foyer Collégiens, elle est par contre obligatoire.

Plus les adhérents seront nombreux, plus le F.S.E pourra s'engager dans des actions ambitieuses. Nous vous encourageons donc vivement à cotiser ! Certains l'ont déjà fait à leur inscription ou réinscription. Ce n'est pas moins de **336 adhésions** qui ont été enregistrées (élèves, parents et personnels) pour l'année scolaire passée ! Nous vous en remercions. Il s'agit donc pour nous de maintenir voire d'augmenter ce nombre d'adhésions. Il y a encore de la marge de manœuvre au regard du nombre d'élèves inscrits au Collège, alors que tous ont pourtant bénéficié ou vont bénéficier à un instant de leur scolarité, peut-être sans le savoir, d'une aide du F.S.E ...

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2023 – 2024 est toujours fixé à **3 €**. Il vous est bien évidemment possible de donner plus, l'excédent étant alors considéré comme un don (pour lequel nous pourrions vous délivrer, sur demande, un reçu).

Rappelons que :

- une **carte d'adhérent** sera remise une fois la cotisation acquittée. Pensez-bien à nous fournir une photo d'identité !
- les collégiens adhérents bénéficient pour les voyages et sorties non obligatoires, d'une **aide financière supplémentaire** venant s'ajouter à celle apportée habituellement, par le F.S.E, pour chaque élève (indépendamment de son adhésion). Le coût final se verra donc ainsi encore réduit pour les familles des collégiens adhérents. Attention, pour pouvoir en bénéficier, l'adhésion de l'élève au F.S.E devra impérativement être faite **avant les vacances de la Toussaint**.

Pour cotiser, si vous ne l'avez pas déjà fait au moment de l'inscription ou réinscription au Collège (en cas de doute, contactez-nous au fse.0141766u@ac-normandie.fr), veuillez remplir le coupon ci-joint et fournir les éléments nécessaires à l'adhésion. Faites-nous parvenir le tout dans une enveloppe fermée, par l'intermédiaire de vos enfants, en la déposant au secrétariat du Collège dans la boîte prévue à cet effet. Il vous est bien évidemment possible de nous la faire parvenir par courrier postal.

D'autres idées sont dans les cartons. Nous vous en informerons le moment venu et solliciterons peut-être collégiens et parents volontaires pour, par exemple, un soutien logistique nécessaire à l'organisation ou à l'encadrement d'actions.

Enfin, si vous avez des remarques ou des suggestions concernant le F.S.E, n'hésitez pas à nous les faire savoir. Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous espérons qu'un très grand nombre d'entre vous se sentira concerné par les propos qu'il vient de lire. Le bon fonctionnement du F.S.E ne peut se faire sans vous. Il vous appartient d'y prendre part. La première chose à faire, c'est de cotiser ! Nous comptons sur vous tous.

Le bureau du F.S.E